

SOMMAIRE :

- Edito du Maire
- Les risques majeurs encourus par la commune
- Les mesures de protection existantes
- Les précautions à prendre

CONSULTATION :

Ce document ainsi que le Plan Communal de Sauvegarde, sont consultables à :

La Mairie de Baraqueville

Adresse :  
42 rue de la Mairie,  
12160 BARAQUEVILLE

Tel : 05 65 71 10 10

Mail : mairie-de-  
baraqueville@wanadoo.fr

Site internet :  
www.baraqueville.fr

Document élaboré avec  
l'accompagnement  
technique du Syndicat  
Mixte du Bassin Versant  
du Viaur



# DICRIM

## Dossier D'Informations Communal sur les Risques Majeurs

DATE DE PARUTION

### EDITO DU MAIRE

La Commune de Baraqueville peut être concernée par certains risques majeurs pouvant altérer la sécurité de chacun de nous. Les identifier, c'est définir au mieux un plan communal de sauvegarde efficient.

Si heureusement, à ce jour, aucun accident grave n'a été à déplorer sur la Commune, nous nous devons de partager une nécessaire prise de conscience pour gérer toute situation d'urgence et de crise de grosse ampleur.

Le présent document permet de recenser les risques majeurs auxquels nous pourrions être confrontés soit pour des raisons techniques ou technologiques (transport de matières dangereuses) soit en lien avec des phénomènes plus naturels (inondation, tempête).

Connaître ces risques nous amène à avoir une meilleure vigilance et nous oblige à prévoir une organisation à mettre en place, la conduite à tenir pour que les personnes, comme les biens soient ainsi mieux protégés.

Ce document est donc destiné à l'ensemble de la population. En cela il doit pouvoir être consulté le plus facilement possible par chacun. Téléchargeable sur le site Internet de la Mairie de Baraqueville, il est également consultable sur place.

Mieux avisés et préparés, nous contribuerons ensemble à une sécurité renforcée.

Bien à vous.

Le Maire.

### LES RISQUES MAJEURS

#### Définition :

Le risque majeur résulte d'un évènement potentiellement dangereux se produisant sur une zone où des enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être atteints.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- Une faible fréquence
- Une importante gravité

#### Les risques concernant la commune

##### Transports de Matières Dangereuses

La commune de Baraqueville peut être concernée par le risque « transport de matières dangereuses », relatif à la RN 88 ainsi qu'à la voie ferrée.

Ce risque est consécutif à un accident se produisant lors du transport terrestre de ces marchandises. On peut observer trois types d'effets, qui peuvent être associés :

- une explosion peut être provoquée par un choc avec production d'étincelles
- un incendie peut être causé par l'échauffement anormal d'un organe du véhicule, un choc contre un obstacle (avec production d'étincelles), l'inflammation accidentelle d'une fuite ;
- un dégagement de nuage toxique peut provenir d'une fuite de produit toxique ou résulter d'une combustion

# L'alerte

## L'alerte par la sirène :

En cas de danger imminent la sirène de Baraqueville sonnera.

Si cette alerte est émise, mettez-vous à l'abri, écoutez la radio et appliquez les consignes de sécurité.

## L'alerte par téléphone :

En cas de danger imminent, la mairie de Baraqueville avertira (par téléphone ou porte à porte) les habitants des zones préalablement identifiées à risque. Si cela leur est demandé, ces personnes devront immédiatement suivre le plan d'évacuation présent dans le Plan Communal de Sauvegarde, en fonction du danger, afin de se mettre à l'abri.

Document élaboré avec  
l'accompagnement  
technique du Syndicat  
Mixte du Bassin Versant  
du Viaur



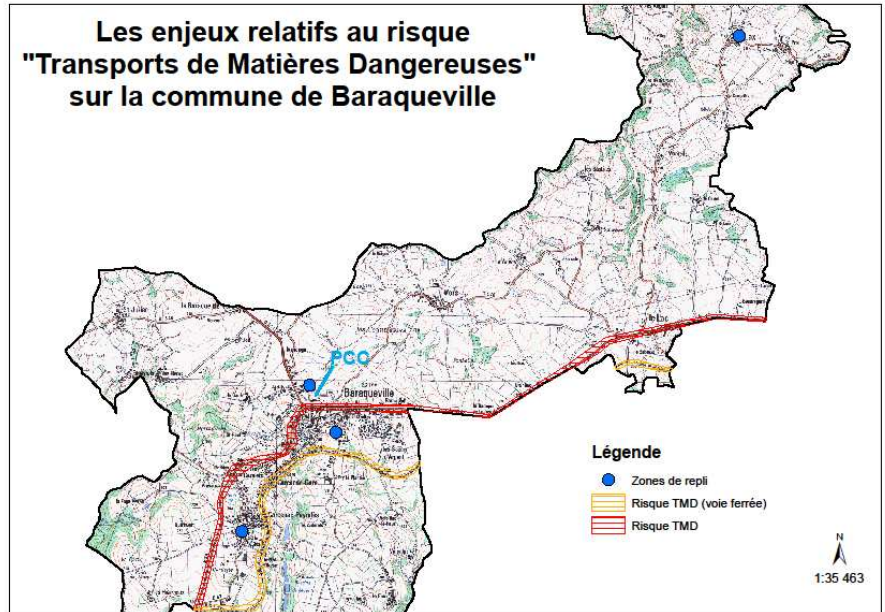
# Risque Transport de Matières Dangereuses

## Si vous êtes témoin de l'accident :

- Donner l'alerte (112 ou 18 ou 17) en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code de danger, la nature du sinistre.

S'il y a des victimes, ne pas les déplacer sauf en cas d'incendie ; s'éloigner. Si un nuage toxique vient vers vous : fuir selon un axe perpendiculaire au vent, se mettre à l'abri dans un bâtiment ou quitter rapidement la zone ; se laver

en cas d'irritation et si possible se changer.



**Le signal national d'alerte comporte 3 sonneries montantes et descendantes de chacune 1 minute séparées par des silences de 5 secondes.**

## Ce que vous devez faire

### AVANT

Connaître les risques, le signal d'alerte et les consignes de confinement.

### PENDANT

- Se confiner
- Obstruer toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aération, cheminées, ...)
- S'éloigner des portes et fenêtres
- Ne pas fumer
- Écouter la radio
- Ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille
- Ne pas téléphoner inutilement

### APRES

Aérer

**Document  
Important à  
conserver à  
portée de main**

## COMMUNE de BARAQUEVILLE

### DICRIM

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

## RISQUES MAJEURS : LES REFLEXES

### L'ALERTE

En cas d'évènement majeur, le **Plan Communal de Sauvegarde** est activé par le maire et un **Poste de Commandement Communal** se réunit et organise l'alerte de la population.

L'alerte peut être donnée par différents moyens :

- Le **tocsin** ou la **Sirène** pour avertir une grande part de la population
- Un **appel téléphonique** ou du **porte à porte** pour les personnes directement concernées par le risque. Si l'ordre vous en est donné, évacuez et suivez les consignes qui vous sont données.

La Radio et la Télévision :

France Info : **105.5 FM**

France Inter : **103.7 FM**

TOTEM : **102.2 FM**

### A préparer en cas d'alerte

Papiers personnels, **Médicaments** (traitement quotidien), vêtements de rechange et couvertures

Barres énergétiques, eau, lampe de poche

Matériel de confinement : ruban adhésif, serpillières pour colmater le bas des portes, radios à piles ...

### RECENSEMENTS

**Personnes à mobilité réduite, à haut risque vital ou sensibles**, signalez vous en Mairie dès à présent pour recevoir une aide spécifique en cas d'évènement majeur. Vos informations resteront confidentielles.

**! Pensez aussi à prévenir la mairie en cas de changements.**

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

Sur ce document ou sur les risques majeurs

Contactez la **Mairie de BARAQUEVILLE**

Visitez le site internet de la commune : **www.baraqueville.fr**

Portail du Ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : **www.prim.net**

# LES BONS REFLEXES EN CAS D'ÉVÉNEMENTS MAJEURS SUR LA COMMUNE de BARAQUEVILLE

Dans tous les cas :



Écoutez la Radio

















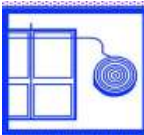





Ne pas téléphoner sauf en cas d'urgence



N'allez pas chercher vos enfants à l'école (les enseignants s'en occupent)



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

INONDA-TIONS	Mouvements de terrain	Séismes	Phénomènes Météo	Accidents Industriels ou Nucléaires	Transports de Matières Dangereuses	Rupture de Barrage
<p>Fermez portes, fenêtres ...</p>  <p>N'allez ni sur les berges ni sur les ponts</p>  <p>Montez à pied dans les étages</p>  <p>Coupez le gaz et l'électricité</p> 	<p>Couper le gaz et l'électricité</p>  <p>Evacuer les locaux touchés</p> 	<p>S'abriter sous un meuble solide</p>  <p>S'éloigner des bâtiments si vous êtes à l'extérieur</p>  <p>Couper le gaz et l'électricité</p>  <p>Evacuer les locaux touchés</p> 	<p>Renseignez vous</p>  <p>Soyez vigilants</p>  <p>Rentrez chez vous</p> <p>Fermez les ouvertures et les volets</p> 	<p>Enfermez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche</p>  <p>Fermez, calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations</p>  <p>Ne fumez pas, Ni flammes, Ni étincelles</p> 	<p>Eloignez vous de la zone dangereuse</p>  <p>Écoutez les consignes</p>  <p>Ne fumez pas, Ni flammes, Ni étincelles</p> 	<p>Gagnez les hauteurs</p> 

## NUMEROS UTILES

**POMPIERS : 18**    **GENDARMERIE : 17**    **SAMU : 15**    **URGENCE MEDICALE : 112**  
**MAIRIE DE BARAQUEVILLE : 05 65 71 10 10**    **Préfecture de l'Aveyron : 05 65 75 71 71**